

Réunion du Conseil Municipal du 21 mai 2008

Présents : REVEL Claude, FABRE Maryse, FAVIER Marc, FRADIN Jean, SEGURA René, FLORENTIN Maryse, BAUDAILLIER Jean-Louis, BENEZETH Ingrid, BORE Jacques, CAYLA Marie-Claude, CORTES Simon, DESSILLA Corinne, GALZY Élodie, GONZALEZ René, JOUVE Monique, REVEL Jean-François, THOME Yvan. Absents : BENARD Bénédicte (procuration à FLORENTIN Maryse), MALBEC Sylvain (procuration à FAVIER Marc)

ÉCLAIRAGE DU BOULODROME

Approbation à l'unanimité du PROJET d'éclairage du boulo-drome dont le devis s'élève à 15.589,87€ HT pour demande de subvention au Conseil Général.

BAIL DE LOCATION

Approbation à l'unanimité pour signer un bail d'occupation du domaine privé communal de 3 ans à Monsieur BLAYES, pizzaïolo, au tarif de 60 € par mois majorable annuellement.

PROJET D'EXTENSION DES ECOLES

A l'unanimité, le Conseil décide de renoncer au projet d'extension des écoles lancé en février 2008 (deux classes supplémentaires) et à la demande de financement y afférente auprès du Département, le Conseil souhaitant se laisser le temps d'étudier sur plan d'ensemble, le devenir et l'aménagement du site scolaire et des ses annexes à moyen terme ; dans un souci de cohérence urbanistique et environnementale.

TIRAGE AU SORT DES JURES D'ASSISES

A partir de la liste électorale, 6 noms sont tirés au sort pour figurer sur la liste d'établissement des Jurés d'Assises N° 0843 = FUENTE Laurent N° 0220 = BONNET Suzanne N° 2190 = FAVIER Rémi N° 2332 = VENIAT Raymonde N° 0336 = CAMBON Alain N° 1524 = OLLIVIER Tony

AMENAGEMENT MAISON DES ARTS

A la demande du Conseil Général, le Conseil confirme à l'unanimité le maintien du projet d'aménagement de la Maison des Arts et la demande de subvention y afférente.

FOURRIERE ANIMALE

Afin de pallier au problème des animaux errants, et notamment les chiens, le Conseil décide de signer une convention avec la SACPA, société gérant le refuge animal de Vallerargues, afin qu'elle intervienne 24H/24 pour les capturer. Une convention d'essai sera signée du 1er juin au 31 décembre 2008 pour un coût de 0,53 € par habitant.

SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS

ASC = 20.000 € (13 pour, les 6 autres soit BÉNÉZETH Ingrid, THOMÉ Yvan, REVEL Jean-François, CORTES Simon, FAVIER Marc, MALBEC Sylvain votant pour le maintien de la subvention 2007 égale à 22.623 €)

FANFARE - ALERTE INDEPENDANTE = 500 €. Unanimité

TENNIS CLUB = 2.700 € (18 pour, abstention de FRADIN Jean)

ART, CREATION, LOISIRS = 160 € Unanimité

PERDIGAL CANETOIS = 610 € (18 pour, abstention de GONZALEZ René)

FOYER RURAL = 4.600 € (18 pour, abstention de JOUVE Monique)

GAULE CANETOISE = 770 € Unanimité

THEATRE CIGALOUS = 460 € Unanimité

CLERMONT ACCUEIL = 160 € Unanimité

DJROUBA TCHERNOBYL = 160 € Unanimité

ANCIENS COMBATTANTS = 510 € (18 pour, abstention de BORÉ Jacques)

AMICALE LAIQUE = 3.600 € (18 pour, abstention de DESSILLA Corinne)

COOPERATIVE SCOLAIRE = 2.380 € Unanimité

ECOLE SAINT MARTIN = 780 € (18 pour, abstention de BÉNÉZETH Ingrid)

RASED = 570 € Unanimité

BOULE ATOMIQUE CANETOISE = 650 € Unanimité

CHORALE CLE DES CHANTS = 160 € Unanimité

DEUXIEME JEUNESSE = 160 € Unanimité

PLUS BELLE LA VIE = 160 € Unanimité

LES CANNELLES = 300 € Unanimité.

AUGMENTATION TARIFS DES SERVICES

A l'unanimité le Conseil décide qu'à compter de la rentrée scolaire 2008/2009, le tarif de certains services périscolaires augmente :

Garderie des 2/3 ans : Droit mensuel passe de 70 à 100 € Droit journalier passe de 5 à 8 €

Garderie périscolaire à l'année :

Droit annuel pour 1 enfant passe de 65 à 80 € Droit annuel pour 2 enfants passe de 100 à 115 € Droit annuel pour 3 enfants passe de 150 à 165 €

Photocopies : Le coût de la photocopie passe de 0,30 à 0,50 € à compter du 1er juin 2008.